



Certificat de constance des performances des Dispositifs d'Evacuation Naturelle de Fumées et de Chaleur

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction ou RPC)

Délivré par :

Organisme de certification :

AFNOR Certification

Numéro d'identification :

0333

Adresse:

11, rue Francis de Pressensé

FR-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex

Délivré à :

Fabricant

AXTER

Adresse:

Immeuble INSPIRA 143, avenue de Verdun

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Lieu de production:

FR - 02270 SONS et RONCHERES

Description du (des) produit(s) : Voir Annexe

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et aux performances décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 12101-2:2003 sont appliquées selon le système 1 et que le dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme EN 12101-2:2003.

Numéro de certificat: 0333 - CPR - 219090

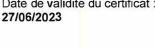
Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 04/01/2017. Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative.

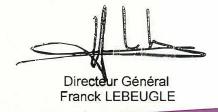
Il annule et remplace tout certificat antérieur.

Page 1/2

Date d'émission du certificat : 28/06/2018

Date de validité du certificat :













Annexe au certificat émis le 28/06/2018 : 0333 - CPR - 219090

Fabricant

AXTER

Immeuble INSPIRA 143, avenue de Verdun 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Lieu de production:

FR - 02270 SONS et RONCHERES

Description des produits

Identification du(des) produit (s) certifié(s) (référence)	Désignation et utilisation du(des) produit(s) selon la norme	Numéro de dossier
Marque commerciale : SKYDOME	DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMEES ET DE CHALEUR	219.168
ARCADEF PM	MONTES EN TOITURE	

Cette annexe ne peut être ni présentée, ni reproduite, sans le document auquel elle se rattache.

Page 2/2

Directeur Général Franck LEBEUGLE







Déclaration des Performances des lanterneaux continus (voûtes filantes).



C € Selon règlement de produit de construction UE N° 305/2011.

à Sons et roncheres

2. N° de DOP: AFPVAPM

1. Désignation de la gamme :

Appareils installés sur voûte arcade

ARCADEF PM

3. Usage prévu

4.Nom raison sociale du fabricant

Axter S.A: 8, Avenue Felix d'Hérelle -- 75016 Paris -- France (siège social)

Axter- Skydôme: Entre deux villes - 02270 Sons-Et-Ronchères - France (production)

Site web: www.skydome.eu

Variantes du produit concerné

Description du produit

à double ventaux, énergie pneumatique, ouverture 100° installés en toiture

dispositif aéraulique :

- AD avec deflecteur

Plage dimensionnelle :

corde mini de 2m et maxi de 5,00m - largeur de 1,4 à 2m et longueur de 2 à 3m

Options possibles:

Contacteur de position Thermodéclencheur

Aération par ouverture partielle

Conditions d'utilisation et de mise en œuvre liées aux performances certifiées

La pente maximale autorisée est de 20° (soit 36,3%) quelque soit la configuration de la pose de l'ouvrant suivant le rayon de cintrage de la voute support.

6. Systéme(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :

Système 1 suivant Annexe ZA de la norme européenne EN 12101-2

Contrôle de la production en usine par l'organisme notifié AFNOR CERTIFICATION n° 0333, ce dernier réalise l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de production en usine et la surveillance continue

De plus l'entreprise est certifiée ISO 9001 ET ISO 14001 AFNOR CERTIFICATION

7. Produit de construction couvert par la norme harmonisée EN12101-2

Certification de conformité CE N° 0333 CPR 219 090

Délivrée par : AFNOR CERTIFICATION N° 0333 selon système 1 en 2017 - validité jusqu'en 2021

9. Spécifications techniques :

		Référence EN 12 101-2	
Surface utile d'ouverture Aa	Compris entre 1.12 et 2.8	§ 6, annexe B	
Température de déclenchement thermique	selon asservissement	§ 4.1	
Ouverture du dispositif d'évacuation	Type B	§ 4.3	
Fiabilité	Re 300 + 10000 (avec kit aération)	§ 7.1, annexe C	
Ouverture sous charge	SL 500	§ 7.2, annexe D	
Température ambiante basse	T(00°)	§ 7.3, annexe E	
Charge éolienne	WL 1500	§ 7.4, annexe F	
Résistance à la chaleur	B 300	§ 7.5, annexe G	
		§ 7.5.2.1	
En cas de contestation les références des rapports d'essais, date de délivrance et nom du laboratoire pourront être communiqués par l'organisme notifié à l'autorité de surveillance			

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.



NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC)



Certificate

Page 1 / 4

RECONDUCTION N° 07/07.05 du 01/01/2021 RECONDUCTION N° 07/07.05 from 01/01/2021 Date de fin de validité / Expiry date : 31/12/2023

AXTER

Immeuble INSPIRA - 143, avenue de Verdun - 92130 ISSY LES MOULINEAUX **Usine :** 21600 OUGES

Est autorisée à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe. Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) reference document.

Cette décision atteste que les produits désignés en annexe sont certifiés conformes aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC).

This decision attests that the products mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) reference document.

Caractéristiques certifiées essentielles

- **Identification** du DENFC au travers d'un descriptif précis et détaillé ⁽¹⁾ (type d'énergie : énergie intrinsèque, alimentation pneumatique ou alimentation électrique).
- Garantie sur les limites dimensionnelles du DENFC autorisées et communes à toutes les exigences applicables au travers d'un domaine de validité exhaustif (2).
- Fonctionnalité vérifiée permettant d'attester l'aptitude à l'emploi et les performances du DENFC conformément aux exigences des normes NF S61-937-1 de décembre 2003 et NF S61-937-7 d'octobre 2010 (voir la liste des caractéristiques certifiées fonctionnelles en page suivante).
 - Classe de charge éolienne supérieure ou égale à 1500 Pa (W_L. 1500 minimum).
- Affichage des éléments d'identification et des caractéristiques certifiées sur la notice technique qui accompagne obligatoirement toute livraison d'un DENFC certifié NF.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. This certificate supersedes all previous certificates.

Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au 31/12/2023 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC)

This NF certificate and related appendix is valid until 31/12/2023 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) reference document.



Julier NIZRI

Directeur Général d'AFNOR Certification

Managing Director of AFNOR Certification

CERTI F 1332.5 07/2019







Page 2 / 4

NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC)

> RECONDUCTION N° 07/07.05 du 01/01/2021 RECONDUCTION N° 07/07.05 from 01/01/2021 Date de fin de validité / Expiry date : 31/12/2023

Type de produit : Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur monté en toiture

Gamme: De voûte

Energie : Alimenté par énergie pneumatique Références commerciales : ARCADEF EVOLUTION PNEUMATIQUE

ARCADEF PM

IDENTIFICATION DES PRODUITS				
IDENTIFICATION DU DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMEES ET DE CHALEUR (1)				
Type de costière	Droite			
Matériau de la costière	Acier galvanisé			
Hauteur de la costière	300 mm			
Remplissage	Polycarbonate alvéolaire 10 ou 16 mm			
Type d'ouverture	Ouverture + fermeture			
OPTIONS				
Aération	OUI			
Contact de position	NON pour ARCADEF EVOLUTION PNEUMATIQUE			
	OUI pour ARCADEF PM			
Déclencheur thermique	OUI			
Barreaudage	uniquement pour ARCADEF EVOLUTION PNEUMATIQUE : Grille diamètre 6 à 10 mm à entraxe I = 136 mm Barreaudage carré 16 x 16 mm à entraxe I = 136 mm			
LIMITE D'UTILISATION				
Inclinaison maximale autorisée				
pour le plan d'appui de la costière	20°			
DOMAINE DE VALIDITE DIMEN	ISIONNEL (2)			
Largeur lpa de passage d'air en m		Longueur Lpa de passage d'air en m		
pour ARCADEF EVOLUTION PNEUMATIQUE :		9		
1,5 ≤ lpa ≤ 3,0		Lpa = 1,0		
pour ARCADEF PM :		• •		
1,4 ≤ lpa ≤ 2,0		2,0 ≤ Lpa ≤ 3,0		
avec corde pouvant aller jusqu'à 5 m		· · ·		







NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) Page 3 / 4

RECONDUCTION N° 07/07.05 du 01/01/2021 RECONDUCTION N° 07/07.05 from 01/01/2021 Date de fin de validité / Expiry date : 31/12/2023

Caractéristiques fonctionnelles des DENFC :

Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS) :

- Un DAS ne doit pas délivrer d'ordre
- Dispositifs permettant le contrôle des positions de sécurité et/ou d'attente du DAS
- Energie de déblocage extérieure au DAS
- Indépendance fonctionnelle de l'auto commande et de la télécommande
- Non réarmement à distance si passage en position de sécurité par auto commande
- Réarmement par télécommande que si l'énergie au réarmement précédent a été interrompue

Constituants:

- Contrôle des positions du DAS
- Classe III pour les matériels électriques fonctionnant sous très basse tension de sécurité (TBTS)
- Isolement des circuits électriques en TBTS et des circuits électriques des autres équipements
- Indice de protection minimum IP 42
- Présence du dispositif de connexion principal
- Dispositif de connexion TBTS spécifique
- Fonctionnement du dispositif d'arrêt de traction
- Caractéristiques électriques minimales des contacts de position
- Indépendance des circuits électriques de contrôle avec d'autres circuits
- Pressions d'épreuve des matériels pneumatiques

Entrée de télécommande :

- Caractéristiques de l'entrée de télécommande par câble acier
- Caractéristiques de l'entrée de télécommande électrique
- Caractéristiques de l'entrée de télécommande pneumatique

Entrée d'alimentation :

- Caractéristiques de l'entrée d'alimentation électrique
- Caractéristiques de l'entrée d'alimentation pneumatique

Marquage d'identification et de traçabilité des DENFC :

Chaque produit comporte au minimum le marquage suivant :

- Le nom du titulaire, ses coordonnées et éventuellement son logo
- N° de certification attribué par AFNOR Certification
- Type de DENFC (monté en toiture)
- Référence commerciale du modèle ou de la gamme
- Dimensions de la trémie
- Caractéristiques d'entrées de télécommande et d'alimentation
- Options et variantes
- N° du lot et année de fabrication







NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) Page 4 / 4

RECONDUCTION N° 07/07.05 du 01/01/2021 RECONDUCTION N° 07/07.05 from 01/01/2021 Date de fin de validité / Expiry date : 31/12/2023

La conformité à l'annexe ZA de la norme NF EN 12 101-2 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit conformément au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011.

Ce certificat atteste

- que les produits désignés sont certifiés conformes aux normes NF S61-937-1 de décembre 2003 et NF S61-937-7 d'octobre 2010 (aptitude à l'emploi) tel que spécifié dans le référentiel de certification NF 537,
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF 537.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les produits objets de ce certificat seront utilisés.

